400 ans de bénévolat dans les prisons de Liège

La place de la femme dans le bénévolat en prison.

- Le rôle des épouses des confrères visiteurs dans l'assistance aux condamnés à mort.
- La place des femmes dans les associations actives en prison.
- Les femmes emblématiques de la Compagnie.

Des consoeurs, les épouses des visiteurs confrères, aidaient au niveau de la préparation des condamnés à mort.

Trois présidentes vont se succéder à la tête de la Compagnie début des années 2000.
Carmen Timmermans, Marie-Julienne Quievy et Anne-Marie Bostem.
Ady Hanquet, une figure emblématique à la Croix rouge et la Compagnie.
Parité entre les visiteurs et les visiteuses.
Mention aux sœurs qui ont assuré pendant des années un travail fantastique au niveau des soins.
Parmi les aumôniers à Lantin et à Paifve, il y a des femmes.
De nombreuses femmes sont actives en prison, dans les commissions de surveillance, chez « Plateforme », le relais parents enfants, les écrivains publiques, les visiteurs et visiteuses
de l' «Aide Sociale aux Justiciables», les aumônières.

Régions — Gazette de Liége

Histoires de chez nous

Les cent ans d'Ady Hanquet

▸ Une vie souriante et une figure emblématique de la Croix-Rouge liégeoise.

Chronique **Lily Portugaels**

Cent ans, Ady Hanquet a cent ans ! On a peine à le croire en voyant cette petite femme bien coiffée, discrètement maquillée, toujours souriante, les yeux malicieux. Cent années bien remplies par sa famille, ses amis, la Croix-Rouge, l'Afrique, les visites dans les prisons. Tellement bien remplies qu'Ady n'a pas eu l'occasion de fonder elle-même une famille. *"J'ai eu quelque sorte épouse la Croix-Rouge"*, dira-t-elle un jour.

Pourtant, la Liégeoise naît ce qu'est une responsable familiale. A la mort de son père, Gustave Gaillot, Ady se trouve, à 22 ans, responsable de ses quatre frères et sœurs de 14, 10, 8 et 6 ans, d'une grande maison et de son père, l'avocat Joseph Hanquet, conseiller provincial et sénateur. Elle l'accompagne dans les réceptions, organise et préside des dîners en tant que maîtresse de maison. Après des études à l'école du Sacré-Cœur à Bois l'Evêque, sur la colline de Cointe, puis à l'école de régentes chez les Filles de la Croix, en Hors Château, la jeune Ady donne des cours de religion.

Dans un charmant petit livre de souvenirs écrit avec son cœur, "Bonjour, bonsoir", Ady Hanquet raconte simplement sa vie avec, notamment, la guerre 1940-1945 durant laquelle elle jouera un rôle aussi discret qu'important. Son diplôme d'ambulancière en poche, elle s'était présentée comme volontaire à l'hôpital militaire Saint-Laurent. A partir de là, on la retrouvera dans toutes ses activités à la Croix-Rouge (dont elle sera la présidente de 1976 à 1981) : les soins aux blessés, les bombardements, les V1 et les V2, l'aide à l'enfance, le rapatriement des prisonniers, etc.

Septuagénaire, elle va enfin découvrir l'Afrique avec des séjours de plusieurs mois au Rwanda où, jusqu'en 1993, elle s'occupera des enfants, des malades et avec son inséparable sœur, l'aquarelliste Marie-Jeanne Hanquet, nouera de profondes amitiés. Membre de la commission administrative de la prison de Lantin et de l'établissement de défense sociale de Paifve, Ady Hanquet sera ensuite visiteuse de prison. Elle a accompli un travail extraordinaire auprès des détenus parmi lesquels elle rencontrera Alain Van der Biest et Merry Hermanus. La devise de la famille Hanquet est : "Per alios ad Deum" ("Par les autres vers Dieu"). Une devise parfaitement personnifiée par cette femme exceptionnelle.

→ *"Bonjour, bonsoir", souvenirs pour ma famille et mes amis, Ady Hanquet, auto-édition 1999, 137 pages, 10 euros.*
Rens. : marie-jeanne.hanquet@skynet.be.

Ady Hanquet : "J'ai beaucoup cultivé l'amitié".

Extraits du témoignage d'une visiteuse anonyme, non daté, trouvé dans nos archives

Qu'est-ce qu'un visiteur de prison ?
C'est un homme ou une femme qui, avec, l'autorisation du Ministère de la Justice peut rendre visite à des détenus pour les écouter, être présent à la leur solitude, établir des contacts avec leur famille, les aider, quand ils sortent, à se réinsérer dans la société qu'ils ont quittée.
Comment s'occuper des prisonniers, alors qu'il y a tant à faire pour des vrais malheureux.
L'un en face de l'autre, une table nous sépare ; au fait, bien plus qu'une table, un monde !

Qui sont-ils ces détenus ?
En majorité, ils viennent de ce qu'on appelle le quart-monde. Plusieurs n'ont pas dépassé le niveau scolaire primaire. Certains sont analphabètes, plusieurs sont des étrangers immigrés. Une grande majorité sort des homes.
Pourquoi ? Parce qu'à certain moment, la famille n'en a plus voulu. Il faut aussi mentionner les drogués où nous découvrons des jeunes de milieux sociaux différents.
Ce manque de liberté dans les plus petites choses quotidiennes ; Cet espace restreint, cette solitude complète.
Là-bas, tout doit être demandé, toute initiative, si petite soit-elle, est interdite. Mais cette prison-punition peut devenir une prison-humiliation.
La privation de liberté se double d'une autre punition qui devrait être proscrite : la dépersonnalisation du détenu.
Tout est toujours une faveur qu'on lui fait, ou qu'on peut lui refuser sans motivation ni appel. Cette vie, si elle n'est pas humainement acceptable, amène le détenu à ce qu'on peut éviter la récidive.

Que pouvons plus spécialement leur apporter ?
Signalons d'abord que nous ne sommes pas les seuls à visiter des détenus.
Outre la famille, des amis, les aumôniers de prisons, les conseillers laïcs, les assistants sociaux, les membres des associations actives en prison, les avocats les rencontrent. Le plus souvent, ces personnes sont débordées par le nombre de demandes et ne peuvent accorder aux détenus de longs entretiens.

Qu'est-ce qu'une visite ?
Une rencontre parfois très profonde entre d'une part quelqu'un qui est seul en cellule, souvent 23 heures sur 24, ce quelqu'un qui attend beaucoup et d'autre part, nous, visiteurs si comblés vis-à-vis d'eux parce qu'aimés , libres, vivant dans un foyer, ayant un travail, nous qui avons à apporter, je le crois, une écoute inconditionnelle avec tout nous-mêmes dans la cordialité et la délicatesse, dans la discrétion la plus totale. Il n'est pas question, par exemple, de parler du délit si le visité ne désire pas en parler ; sans sermon, sans morale, sans reproche. Il faut sans aucun doute s'intéresser profondément à ce qu'ils sont et vivent, à leur état, non seulement physique, mais psychique (agressivité, tension), aux problèmes matériels tels que vêtements, logement.
En cas de transfert du détenu, il est important de garder le contact par correspondance ou passer la main à d'autres visiteurs, et quand ils sont libérés, ne pas les lâcher s'ils le souhaitent.
Le problème est de faire de nos prisons des lieux progressivement libérants où le détenu serait amené par un vrai dialogue et une formation professionnelle à exprimer ses capacités réelles au-delà de son erreur et devient conscients de ce qu'il a encore à donner, à partager dans sa famille, au travail, face aux autres et non en rechutant comme c'est souvent le cas.

Sommes-nous sensibilisés à ce problème ?
N'y a-t-il pas dans la société une volonté de punir plutôt que de sauver ?
Ne pourrait-on pas en cas de délits légers, punir autrement que par l'emprisonnement ?
N'y a-t-il finalement de vrais violents que dans les prisons ?

Nous ne sommes subventionnés par personne et nous ne pouvons secourir ces détenus que grâce à votre soutien.

contact@cievisiteursliege.be • www.cievisiteursliege.be

Accès à notre site internet